



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 14 février 2019 à 19h00 à l'édifice Bernardin-Hamann relativement à une demande de demande de permis pour la construction de trois bâtiments destinés à l'élevage porcin.



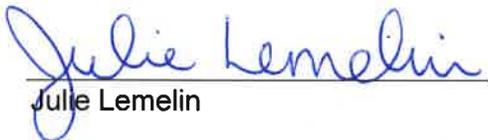
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2019, a adopté le rapport de la consultation de la MRC des Appalaches à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin de la Ferme Ran-Porc S.E.N.C. situé au 389, 14^e Rang.

Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock pendant les heures normales d'ouverture du bureau et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

Donné à Adstock, ce 16 avril 2019.

La directrice générale,


Julie Lemelin